

Dettes intérieures

Quelles stratégies pour apurer les arriérés de l'Etat ?

AEE

Libreville/Gabon

DANS le but de définir la stratégie optimale d'intervention et de financement de l'Etat, à travers l'émission des titres publics ou valeurs du trésor, le ministre de l'Economie, Jean-Marie Ogandaga, a présidé, le 15 novembre 2018 au Radisson Blu de Libreville, le colloque sur "le financement de l'Etat et la promotion des valeurs de Trésor". Cette rencontre, initiée par la direction générale de la Dette, visait trois objectifs

: circonscrire l'orientation des financements locaux mobilisés par l'Etat, en cohérence avec les besoins et intérêts des autres acteurs économiques locaux ; dégager les différentes contraintes liées à la réglementation et à la nature des mécanismes de financement, et établir un plan d'action permettant de lever les contraintes actuelles et de les concilier avec les besoins de financement à court terme de l'Etat.

« Le colloque est lié à la nécessité d'optimiser les outils de financement à court terme de l'Etat, parce que



Le ministre de l'Economie, Jean-Marie Ogandaga.

nous avons observé, suite à la crise pétrolière qui frappe notre pays depuis 2014, que les outils existants prévus par les lois nationales ou les règlements

régionaux sont de moins en moins optimisés par les différents acteurs du marché, c'est-à-dire les banquiers, les assureurs etc. à cause d'un environnement écono-

mique qui s'est dégradé », a expliqué Hugues Mbadinda Madiya, directeur général de la Dette.

Autour de l'administration, les établissements bancaires, les compagnies d'assurance, l'autorité monétaire et le régulateur du marché ont échangé, afin de définir une stratégie qui conforte tous les acteurs et assure à l'Etat la possibilité de régler, d'ici la fin de l'année, la problématique des arriérés intérieurs.

« Vous conviendrez avec moi qu'après la situation difficile enregistrée ces deux dernières années, il est plus qu'urgent de sortir de cette

problématique des arriérés intérieurs qui impacte négativement la croissance et fragilise l'ensemble des acteurs économiques locaux », a souligné le ministre Ogandaga.

Selon le membre du gouvernement, ces assises doivent également permettre d'établir un cadre de discussion permanent entre l'administration et les acteurs sur le marché financier pour définir les modalités pratiques du financement de l'Etat, en liaison avec le respect de ses engagements de paiement intérieurs.

Banque Mondiale/Entrepreneuriat féminin

Un rapport pour améliorer la participation à l'économie des femmes

AEE

Libreville/Gabon

LA représentante de la Banque mondiale au Gabon, Alice Ouédraogo, a présenté, jeudi dernier, en présence du ministre de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat, Estelle Ondo, les principales conclusions de l'édition 2018 du rapport "Les Femmes, l'Entreprise et le Droit", publié par le groupe de la Banque mondiale.

Cette présentation a eu lieu au cours d'un atelier de formation organisé par la Banque mondiale et l'Association des femmes juristes du Gabon (AFJG).

Ce document porte sur les réformes législatives et réglementaires adoptées par les gouvernements de 65 économies, au cours des deux dernières années, dans le but d'améliorer la participation à l'économie des femmes chefs d'entreprises et responsables d'administration.

Dans ce rapport qui couvre 189 économies, l'Afrique subsaharienne compte quatre des cinq économies du monde ayant introduit le plus de réformes au cours des deux dernières années. Avec celles adoptées par le Kenya, la République démocratique du Congo, la Tanzanie et la Zambie, cette région compte 34 réformes à son



Photo : DR

actif.

Ce compte rendu a également mis en œuvre près de la moitié des 13 réformes

Le document présenté par la Banque mondiale.

adoptées dans le monde pour protéger les femmes contre la violence. En revanche, sur les 45 économies du monde qui n'ont aucune législation sanctionnant les violences conjugales, 19 se trouvent en Afrique subsaharienne, d'où une moyenne régionale de 46 pour cet indicateur.

Mais cependant, comme le souligne ledit rapport, de nombreux obstacles juridiques empêchent encore les femmes d'accéder à certains emplois, de diriger une entreprise (en raison notamment d'un accès limité au crédit) et de contrôler l'utilisation qui est faite des biens matrimoniaux.

Secteur agricole/Signature d'un Accord d'assistance entre le Gabon et la FAO

Une enveloppe de plus de 1 milliard de francs débloquée

J.M

Libreville/Gabon

LE ministre de l'Agriculture, Biendi Maganga Moussavou, a, au nom du gouvernement, signé, le 15 novembre dernier, à Libreville, un accord d'assistance technique avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) représentée par son résident au Gabon, Helder Muteia. Cet accord, indique-t-on, permet à notre pays de se doter de données statis-

tiques fiables du secteur agricole.

Pour le membre du gouvernement, ce document constitue une « étape importante, d'autant qu'il marque la mobilisation de l'expertise de la FAO, afin de permettre au Gabon de disposer des données statistiques sur l'ensemble de la cartographie claire et évolutive de son environnement agricole. »

Ce recensement dont le lancement sera effectué dans les tout prochains jours, est financé par la Banque mondiale pour une



Photo : Abel Eyeghe

Le ministre de l'Agriculture, Biendi Maganga Moussavou, et le représentant de la FAO lors de la signature.

enveloppe globale de 2 milliard 159 millions de millions de dollars, soit 1 milliard 159 millions de francs CFA.

Il est question pour Gabon de collecter des données statistiques sur la cartographie de l'agriculture, à travers la Commission nationale des travaux d'intérêt public pour la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi (CNTIPPEE),

avec l'assistance technique de la FAO.

Ces données permettront au gouvernement de mieux planifier les politiques agricoles. Une démarche dont s'est félicité le représentant de la Banque mondiale, Alice Ouédraogo.

Erratum

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans l'article intitulé "Pour s'approprier les mécanismes de l'acte uniforme OHADA" paru en page 4 dans l'Union du 14 novembre 2018. Le secrétaire général du ministère de la Justice s'appelle **François Mangary**, et non Romaric Ghislain Youmou. Toutes nos excuses aux intéressés et à nos lecteurs.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 16/11/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1296	1USD =	580,698	1 USD	603,253	CAC 40	16/11/2018	5 068,85
		CAD	1,4937	1CAD =	439,149	1 CAD	472,941	DOW JONES	16/11/2018	25 080,50
		JPY	128,6400	1JPY =	5,099	100 JPY	5,636			
		GBP	0,8705	1GBP =	753,558	1 GBP	806,622			
		CHF	1,1395	1CHF =	575,653	100 CHF	637,00			
		ZAR	16,2025	1ZAR =	40,485	100 ZAR	44,66			
		MAD	10,8022	1MAD =	60,724	1 MAD	64,10			
		CNY	7,8543	1CNY =	83,516	1CNY	86,00			
		KES	116,2600	1KES =	5,642	1KES	5,81			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
16 Novembre 2018: **66,00**

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 16/11/2018

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>